



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Personne mineure

La loi nous impose de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier ou filmer les élèves dans le cadre des activités d'enseignement.

Je soussigné(e) _____
Demeurant à _____

Parent ou tuteur légal de l'enfant _____

Déclare autoriser l'EMTAD à :

1) Photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités d'enseignement

Cocher ci-dessous la case souhaitée

- oui
- non

2) Reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou DVD, presse, site internet et page Facebook de l'EMTAD

Cocher ci-dessous la case souhaitée

- oui
- non

Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ou détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. D'autre part, vous pourrez faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et des suppressions des données vous concernant (art. 34 de la loi "informatique et des libertés" du 6 janvier 1978).

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"